

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 mars 2024

Inauguration de la chaufferie bois et du réseau public de chaleur d'Ambilly / Ville-la-Grand

Ce mercredi 13 mars 2024, Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane, Gilles FRANÇOIS, Président du Conseil d'Exploitation de la régie Syan'Chaleur, Guillaume MATHELIER, Maire d'Ambilly et Nadine JACQUIER, Maire de Ville-la-Grand ont inauguré la chaufferie biomasse et le réseau public de chaleur des communes.

En 2019, les communes d'Ambilly et de Ville-la-Grand ont sollicité le Syane, avec sa régie Syan'Chaleur, pour développer la construction d'un réseau public de chaleur sur l'écoquartier de l'Etoile majoritairement alimenté par du bois énergie.

Le reseau d'Ambilly/Ville-la-Grand en quelques chiffres :

Projet en constante évolution

- 3,6 km de reseau aujourd'hui > 6 km d'ici 2029
- 26 sous-stations aujourd'hui > 60 d'ici 2029
- La production actuelle est de 5 GWh/an, mais nous anticipons une production d'environ 14 GWh/an d'ici 2029, ce qui équivaldrait à chauffer environ 1 400 équivalents logements
- Notre objectif pour 2029 est de réduire les émissions de CO2 de 3 500 T.eq CO2 évitées/an.
- 2500 kW de puissance bois avec 2 chaudières Weiss
- 30-80 km de maximum de rayon d'approvisionnement du combustible bois : 60% de plaquettes forestières, 40% broyat de recyclage
- 7 000 000€ HT d'investissement aujourd'hui sur un projet à 8 000 000
- 2 200 000€ HT de subvention de l'ADEME

Financé par



+ panneaux solaires photovoltaïques (15 kWc, pour une production de 16 MWh/an qui seront autoconsommés dans la chaufferie)

Le calendrier du projet :

- Juillet 2019 : lancement de la consultation pour la réalisation du projet au travers d'un marché global de performance
- Avril 2020 : attribution du marché au groupement DALKIA - SOHO ATLAS – CUYNAT – WEISS
- Avril 2021 : démarrage des travaux du reseau + acquisition de la parcelle avec la destruction des bâtiments → cession de la parcelle par Urbanera (Bouygues) à l'euro symbolique
- Aout 2021 – Avril 2022 : Construction de la chaufferie et commercialisation du reseau
- Septembre 2022 : Livraison de chaleur pour les premiers clients
- Décembre 2022 : mise en service des chaudières bois

Les avantages :

• Contribution à la transition énergétique :

D'ici 2029, nous prévoyons de distribuer environ 10 GWh/an d'énergie locale, renouvelable et à faible empreinte carbone.

• Avantages pour les utilisateurs :

La stabilité des prix de la chaleur, notamment en période de crise (nos prix pendant la crise de 2021-2022 étaient de 25 % à 30 % inférieurs à ceux des énergies fossiles).

• Bénéfices financiers pour le territoire :

700 K€/an qui quittaient précédemment le territoire pour acheter des énergies fossile, et qui vont désormais être dépensés localement, créant environ 5 emplois non délocalisables (dans l'exploitation forestière et les travaux d'entretien du réseau et de la chaufferie). Ce projet contribue donc à améliorer l'autonomie énergétique de la France et son solde commercial.

Verbatim :

« Le réseau public de chaleur d'Ambilly/Ville-la-Grand est le premier réseau de chaleur du Syane d'une telle envergure. Ce dernier permettra de mutualiser un équipement de production énergétique utilisant les meilleures technologies





disponibles pour des performances améliorées, et un prix de la chaleur raisonné et maîtrisé pour les usagers. »

Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane

« Au moment où l'écoquartier poursuit sa transformation et se densifie, il était naturel pour nos communes d'être novatrices au niveau de l'approvisionnement énergétique.

La chaufferie que nous avons le plaisir d'inaugurer ce 13 mars permet d'apporter une réponse alternative et vertueuse aux besoins des riverains, de mieux maîtriser l'origine du combustible, son empreinte environnementale ainsi que les coûts pour les habitants et les collectivités connectés au réseau.

Nous sommes fiers que des habitations, des locaux municipaux, des écoles, des gymnases - qui représentent la vie quotidienne dans toute sa diversité - puissent bénéficier de cette énergie nouvelle génération. Nos communes respectives sont déterminées à poursuivre et intensifier les actions en faveur du développement durable.

Merci aux partenaires publics et privés qui ont permis la concrétisation de ce beau projet. Et longue vie à ce nouveau réseau de chaleur qui satisfera, c'est certain, un nombre croissant d'usagers. »

Nadine JACQUIER, Maire de Ville-la-Grand et Guillaume MATHELIER, Maire d'Ambilly

« Pour accélérer le déploiement de la chaleur renouvelable et mieux accompagner les maîtres d'ouvrages, publics et privés, l'ADEME généralise les Contrats de Chaleur Renouvelable (CCR) qui permettent de déléguer aux acteurs locaux l'accompagnement technique des porteurs de projet et l'instruction des demandes d'aides financières pour la réalisation des études et des installations. Aujourd'hui, plus de 90% du territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes est couvert par un CCR. En Haute-Savoie, nous avons signé un contrat avec le Syane et c'est grâce à ce partenariat que la commune de Ambilly Ville la Grand a pu bénéficier d'un accompagnement pour concrétiser un projet de chaufferie structurant pour la transition écologique du territoire. »

Franck DUMAITRE, directeur régional de l'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes





Qui est le Syane ?

Le Syane est un établissement public historique du développement des énergies et du numérique en Haute-Savoie. Présidé par Joël Baud-Grasset, le Syane est un syndicat mixte qui regroupe les communes, des intercommunalités et le Département de Haute-Savoie. Le Syane apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation de leur projet, puis au suivi de leurs actions.

Depuis 1950, il travaille pour répondre aux besoins actuels et futurs des usagers du territoire. Aujourd'hui, son action est répartie en 7 compétences : réseaux électricité, gaz, chaleur, énergies renouvelables, éclairage public, mobilité électrique et aménagements numériques. C'est l'animateur opérationnel de la transition énergétique et l'innovation sur la Haute-Savoie pour relever les défis du XXI^e siècle.

Qui est la régie Syan'Chaleur ?

Depuis 2017, le Syane est compétent pour la création et l'exploitation de réseaux publics de chaleur et de froid pour l'ensemble des communes lui ayant transféré la compétence. Incluant une activité de vente de chaleur, le service proposé par le Syane, dans le cadre de cette compétence est défini comme un Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Pour l'exercice de cette compétence et dans le cas d'une exploitation en régie par le Syndicat, le Syane a créé en 2018 une régie à simple autonomie financière : Syan'Chaleur.

Pour en savoir plus sur les
projets de Syan'Chaleur :



Qui est l'ADEME ?

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

